



Distribution :
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF. 5
25 juin 2018

Original : ANGLAIS

Quatrième réunion du Comité scientifique, technique et consultatif (STAC) du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes.

Panama City, Panama, du 18 au 20 juillet 2018

**AVANCEMENT ET DEFIS DE L'ETAT DE RATIFICATION DU PROTOCOLE RELATIF
À LA POLLUTION DUE À DES SOURCES ET ACTIVITÉS TERRESTRES
(PROTOCOLE LBS)**

Pour des raisons d'économie, et dans un souci de protection de l'environnement, les délégués sont invités à amener leurs exemplaires des documents de travail et d'information à la réunion, et de ne pas demander de copies supplémentaires.

*Le présent document a été reproduit sans avoir été préalablement édité.

État du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS)

Pays/État/territoire	Date de la signature	Date de ratification	Entrée en vigueur
Antigua-et-Barbuda		13 juillet 2010	13 août 2010
Bahamas		24 juin 2010	13 août 2010
Bélize		4 février 2008	13 août 2010
Colombie	2 octobre 2000		
Costa Rica	6 octobre 1999		26 mai 2016
République dominicaine	3 août 2000	6 septembre 2012	5 octobre 2012
France	6 octobre 1999	4 mai 2007	13 août 2010
Grenade		5 mars 2012	4 avril 2012
Guyane		14 juillet 2010	13 août 2010
Jamaïque		5 novembre 2015	4 décembre 2015
Royaume des Pays-Bas	6 octobre 1999		
Panama		9 juillet 2003	13 août 2010
Sainte-Lucie		30 janvier 2008	13 août 2010
Trinité-et-Tobago		28 mars 2003	13 août 2010
États-Unis d'Amérique	6 octobre 1999	13 février 2009	13 août 2010

Avancement et défis de l'état de ratification du Protocole LBS

La Décision VII(i) se reporte aux efforts du Secrétariat visant à :

« Encourager d'autres gouvernements de la région des Caraïbes à ratifier la Convention de Carthagène et ses protocoles »

1. Conformément à la Décision VII (i), citée ci-dessous, de la dix-septième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (IGM17) et 14ème Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (COP14), **du 15 au 17 mars 2017**, le Secrétariat de la Convention de Carthagène a invité, le 9 mars 2018, les Parties non-contractantes à fournir une mise à jour relative à l'état de la ratification du Protocole LBS dans les pays, et tout renseignement supplémentaire concernant un éventuel calendrier de ladite ratification. Le Secrétariat de la Convention de Carthagène a proposé aux Gouvernements son soutien durant le processus. À cette date, une lettre officielle signée a été envoyée en anglais et en espagnol.
2. Le 23 avril 2018, un rappel a été renvoyé, fixant une date butoir au 4 mai 2018. Un deuxième appel a suivi, le 1^{er} mai 2018. Par la suite, deux courriels ont été envoyés le 31 mai et le 4 juin 2018, sollicitant une réponse concernant l'état de la ratification.
3. Les réponses des États membres sont répertoriées ci-dessous, ainsi que les questions pour lesquelles l'assistance du Secrétariat est requise :

États membres et territoires	État de la ratification et défis liés à la ratification du Protocole LBS
Royaume des Pays-Bas (Curaçao)	Assistance technique requise visant à finaliser le cadre législatif national en vue de l'application des dispositions du Protocole LBS d'ici 2020. Le calendrier de ratification s'adapte donc à ce processus. L'aide du Secrétariat est requise afin de mettre en place une équipe technique juridique composée de juristes locaux.
Colombie	Au cours de la dernière année, le processus d'incorporation de cet instrument dans le système juridique national a avancé, et il est prévu que la loi correspondante soit présentée au Congrès de la République en 2018. Cela dépendra des consultations menées avec les organisations et secteurs pertinents sur le plan national.
Honduras	Le gouvernement du Honduras a présenté les instruments de ratification de la Convention de Carthagène et ses protocoles au Dépositaire officiel à Carthagène, en Colombie, le 16 mai 2018.

États membres et territoires	État de la ratification et défis liés à la ratification du Protocole LBS
Haïti	Le Gouvernement haïtien a approuvé de manière symbolique la ratification de la Convention et de ses trois protocoles à l'occasion de la cérémonie de signature qui a eu lieu à Nairobi lors de la 3 ^e Assemblée des Nations Unies pour l'environnement tenue à Nairobi, au Kenya du 4 au 8 décembre 2017.
¹ Barbade	Aucune actualisation écrite n'est parvenue à ce jour.
² Saint-Christophe-et-Niévès	Aucune actualisation écrite n'est parvenue à ce jour.

ACTION :

LA 4^E REUNION DU STAC LBS EST INVITEE A :

- **PRENDRE NOTE DES PROGRES EFFECTUES EN CE QUI CONCERNE LA RATIFICATION DU PROTOCOLE LBS PAR LES PARTIES NON-CONTRACTANTES.**
- **FORMULER DES RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX FUTURES ACTIONS DE RATIFICATION.**

¹ Selon une communication verbale avec le Gouvernement de la Barbade, la ratification a été approuvée par le Cabinet et le processus de présentation officielles des instruments de ratification a été amorcé.

² Faisant suite à une mission de haut niveau de la Coordinatrice, un projet de mémorandum a été préparé recommandant la ratification de la Convention et de ses protocoles.